

INSTRUCTION DOCUMENT D'URBANISME

Permis de Construire / Permis d'Aménager
Avis de la Direction Collecte des déchets, Propreté urbaine
et Parc matériel (D.C.P.P)

COMMUNE DE : OUISTREHAM
AFFAIRE SUIVIE PAR : C.ADELINE

PC PA DP
DOSSIER NUMERO 014 488 25 P0030

REÇU EN MAIRIE LE : 07/10/2025
REÇU A LA DCPP LE : 09/10/2025

DEMANDEUR : HOTHAL
ADRESSE DEMANDEUR : BOULEVARD DU COMMANDANT KIEFFER 14150 OUISTREHAM
LIEU DES TRAVAUX : BOULEVARD DU COMMANDANT KIEFFER 14150 OUISTREHAM

NATURE DES TRAVAUX : RENOVATION – RESTRUCTURATION DU COMPLEXE TOURISTIQUE DE THALASSO + 14 CHAMBRES

AVIS : FAVORABLE

DISPOSITIF DE PRECOLLECTE ENVISAGE :

- AUCUN
 PORTE A PORTE
POINT D'APPORT VOLONTAIRE (P.A.V.)
 ORDURES MENAGERES RECYCLABLES VERRE

PLATEFORME DE STOCKAGE TEMPORAIRE MATERIALISEE :

- Oui Non dispositif unique
avec le local ou enclos

POSITIONNEMENT DES PAV SUR PLAN :

- Oui Non

OBSERVATIONS SUR LE DIMENSIONNEMENT DES EQUIPEMENTS :

Le projet réunit les conditions favorables permettant une bonne gestion des déchets.

Les conteneurs « OMR » sont stockés dans le local « déchets » à l'intérieur du bâtiment sous l'emprise du restaurant dans un espace réfrigéré.

Les conteneurs « sélectif » actuellement entreposés en pied de rampe seront ultérieurement stockés dans un enclos extérieur, non visible depuis le domaine public.

Le jour de la collecte, les conteneurs seront présentés sur l'aire de présentation prévue en limite de propriété, boulevard du commandant kieffer.

Celle-ci est implantée à moins de 7 mètres du fil d'eau de la voirie empruntée par le véhicule de collecte afin de faciliter l'accès et la manipulation des services de collecte. Un portillon avec une serrure à code sera prévu pour l'accès.

(cette nouvelle aire limitera les risques actuels en passant d'une délicate et dangereuse marche arrière à un simple accès par serrure à code)

Une fois la collecte effectuée, les conteneurs seront à nouveau stockés dans le local « déchets »

INSTRUCT PAR KARINE QUERE

02.31.30.42.28

CAEN, LE 27/10/2025

DOCUMENTS DE REFERENCES

1/REGLEMENT DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

2/CAHIER DE RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

La direction "Collecte des déchets, Propreté urbaine et Parc matériel",

Karine QUERE
Instructrice d'Urbanisme « gestion des déchets »

